



PROGRAMME MASTERE 2

DOUBLE diplôme

DROIT PATRIMONIAL & INGENIERIE FINANCIERE/ EXPERTISE JURIDIQUE ET FISCALE (ISC) 2024-2025

Admission

Accès direct depuis les formations niveau Bac+4 :

- Droit privé
- Droit des affaires
- Droit patrimonial

Deux mentions sont envisageables :

- **Immobilier** avec les options : gestion immobilière et vente d'immeubles,
- **Finance et Fiscalité**: avec les options : gestion d'actifs financiers et finance/certification AMF.

Objectifs : Cette formation spécifique d'expertise et de gestion des situations patrimoniales des personnes physiques a pour objectif d'approfondir les matières, qui sont, à l'usage, dans les secteurs de la gestion de patrimoine :

- 1- Gestion civile et fiscale du patrimoine : régimes matrimoniaux, libéralités, successions, droit des biens, SCI, démembrement de propriété, fiscalité du patrimoine...
- 2- Gestion d'actifs financiers et de l'assurance : gestion d'actifs financiers, régulation financière, produits d'assurances...
- 3- Gestion du patrimoine immobilier : baux, copropriété, fiscalité immobilière, vente d'immeubles ...

Une partie des cours sont dispensée en anglais. **Les étudiants passent la certification de l'Autorité des Marchés Financiers.**

Les métiers visés : conseil patrimonial, juriste d'entreprise, administrateur de biens, syndic, fiscaliste, chargé d'affaires patrimoniales, analyste crédit, gestionnaire de fortune, cadre du notariat, avocat mandataire immobilier ou fiduciaire, huissier de justice (administration de biens et syndic)...

Compétences à atteindre :

- Etre opérationnel dans le cadre de traitement de dossiers en gestion et ingénierie patrimoniales
- Maîtriser les fondements du droit patrimonial de la famille avec une ouverture vers la gestion d'actifs financiers, l'immobilier et la fiscalité internationale
- Capacité à auditer et diagnostiquer la situation patrimoniale d'un particulier et à répondre aux attentes par des préconisations et conseils avisés
- Capacité à détecter les investissements pour valoriser et diversifier les actifs patrimoniaux d'un client particulier.

Organisation

- La formation allie de manière **alternée des périodes de cours et des périodes de stage.**
- Les cours ont lieu chaque semaine du lundi au mardi. Le reste de la semaine permet aux étudiants une approche opérationnelle en entreprise ou en cabinet.

DIRECTEUR DE LA FORMATION

Maître Alexandre LEVILLAIN



Cette formation sur 1 an sanctionne un niveau d'études de 60 ECTS équivalent à celui d'un Master délivré dans les Universités d'Etat. Rappelons que le diplôme délivré par la FACO est un diplôme d'études supérieures privé.

Les candidatures hors FACO sont soumises à la sélection des établissements visés selon dossier.

Droit patrimonial et ingénierie financière – partenariat FACO/ISC (Maître LEVILLAIN)	Volume horaire CM	Volume horaire TD	Ects (coeff.)	Evaluation		Nature épreuve Oral Ecrit
				CC	EX	
SEMESTRE 9 – ISC	222		30 (17)	CC	EX	
Unité d'enseignement fondamentale	90		13 (7)			
Régimes matrimoniaux et droit de la famille = <i>Droit patrimonial de la famille - ISC</i>	16		3 (1)		100%	E
Fiscalité du patrimoine = Fiscalité du patrimoine + Aspects fiscaux de la transmission patrimoniale - ISC	34		5 (3)		100%	E
Produits bancaires et régulation financière = Assurance - vie + Marchés financiers et gestion de valeurs + Ingénierie immobilière - ISC	40		5 (3)		100%	E
Unité complémentaire	132		17 (10)			
Droit des sociétés et private-equity = Droit des sociétés approfondi +entreprises en difficultés - ISC	52		6 (4)		100%	E
Fiscalité internationale et tax management = International law taxation - ISC	24		3 (2)		100%	E
Fusions et acquisitions et fiscalité = <i>Fiscalité des entreprises - ISC</i>	36		5 (2)		100%	O
Anglais 1 : juridique et du patrimoine = <i>Practicing international contract - ISC</i>	20		2 (1)	50%	50%	O
5 enseignements obligatoires – point bonus Droit pénal des sociétés Gestion de patrimoine fil rouge Mobilité internationale des salariés Prise de parole en public Ingénierie des opérations			Pts bonus			
SEMESTRE 10 –FACO	178	30	30 (15)	CC	EX	
Unité d'enseignement fondamentale	88		12 (5)			
Droit des successions et DIP	40		6 (3)	50%	50%	E
Droit et médiation	24		3 (1)			
Produits et contrat d'assurance	24		3 (1)	50%	50%	E
Unité complémentaire	90	30	13 (5)			
Techniques démembrement et SC	18		1 (1)		100%	O
Techniques de promotion et commercialisation des actifs patrimoniaux	24		3 (1)	50%	50%	E
Pratique et gestion de patrimoine (cas transversal)		15	3 (1)	50%	50%	O
Finance: Certification AMF (e-learning)	24		3(1)	50%	50%	
Vente d'immeubles neufs	24		3 (1)	50%	50%	E
Leadership	12		1 (1)	100%		
Unité de professionnalisation			5 (5)			
Stage et soutenance			5 (5)	50%	50%	E+O
VOLUME ANNUEL/ETUDIANT	400	30	60 (32)			
		430				

CM : cours magistral TD : travaux dirigés
 CC : contrôle continu EX : examen final
 E : écrit
 O : oral